

NOUS PRÉPARONS LE CHANTIER DU MÉTRO

Bois-Colombes : occupation temporaire des biens vacants

Rue Mertens : en attendant les travaux, des biens acquis proposés pour une occupation temporaire

Le 29 janvier 2019

Madame, Monsieur,

La Société du Grand Paris a lancé en 2018, un appel à candidatures pour l'occupation temporaire de biens acquis pour la réalisation du Grand Paris Express, en attendant le début effectif des travaux de réalisation du nouveau métro et de la gare Bois-Colombes. Cette démarche, qui fait suite au décalage du calendrier à l'horizon 2030 de certaines lignes et notamment de la ligne 15 Ouest, s'inscrit dans un souci de bonne gestion et vise à proposer une animation transitoire du quartier et une valorisation des espaces libérés, en relation avec la ville.

La société « Camelot Europe », spécialisée en gestion et protection des locaux vacants, a été retenue pour mener à bien cette mission. Ce dispositif inédit sur l'ensemble du réseau, servira de tremplins pour de jeunes actifs, commerçants et/ou artistes afin de participer à la dynamique du quartier, et ce avant le démarrage des travaux.

À Bois-Colombes, 8 appartements et 4 commerces sont concernés rue Mertens. Ils pourront dès février 2019 être occupés de manière temporaire pour un ou deux ans.

Un agent de la Société du Grand Paris, **Mohamed Mmadi**, est disponible pour répondre à vos questions. **N'hésitez pas à le contacter au 07 76 99 25 70.**

Vous pouvez aussi déposer vos questions sur la page web : contact.societedugrandparis.fr

L'équipe projet de la ligne 15 Ouest.

INFO FLASH